N°. XCVII.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA COUR ET DE LA VILLE,

CONTENANT tout ce qui est décidé à l'Assemblée Nationale, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, dans les Districts, & les Nouvelles authentiques de la Province, ainsi que des Anecdotes intéressantes.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE R.F.

Du Jeudi 24 Décembre 1789.

Grand incendie à Versailles. — Particulier trouvé mort dans le bassin d'Apollon, au Parc dudit Versailles.

MOTION d'un COLPORTEUR sans MÉDAILLE en faveur de ses Confreres.—Combat à coups de sabre, entre une Patrouille non-soldée & des Gardes soldés, où plusieurs personnes sont tuées.

Trait de grandeur d'ame de Louis XVI.— Dépositions très-importantes contre MM. DE BESENVAL & LAMBESC.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 22 Décembre, au soir.

ON a commencé la lecture de quelques dépêches de M. le Marquis de Bouillé & autres, relatives à l'exportation des grains

Eeeee

en Empire; mais, comme elle menaçoit de prendre beaucoup de temps, il a été déterminé de renvoyer toutes ces dépêches au Comité des Rapports.—Une Lettre de M. le Lieutenant-Civil dit que les Brigands n'ont rien enlevé du Greffe criminel du Châtelet; que plusieurs ont été arrêtés, & qu'on pourra savoir par eux si le pillage étoit leur unique projet.—M. Guillotin a proposé un moyen de soulager la pauvreté souffrante dans Paris & dans les Provinces.—M. de Virieux voudroit qu'on créât un Comité de sept personnes, chargées de s'occuper uniquement du soulagement des pauvres. L'ajournement de cette proposition a été prononcé.—M. Hebrard a fait un rapport concernant les subsistances, qui n'a pas été accueilli; il finit par la proposition de divers Articles, dont un porte peine de mort contre tout exportateur quelconque, & peine afflictive contre tous ceux qui troubleroient, de quelque maniere que ce soit, la libre circulation intérieure.—M. la Poule, & plusieurs autres Membres, ont proposé, pour faciliter l'apport des grains dans les marchés, la suppression de divers droits particuliers, qui se perçoivent en différens endroits. Cette proposition a été renvoyée à l'examen du Comité des Droits Féodaux.—M. le Vicomte de Mirabeau, qui a paru de sang-froid, quoi qu'il fût après dîner, a réclamé contre l'inobservation du Réglement concernant la formation des Comités. M. le Président a promis de rappeller ce Réglement, après quoi la Séance a été levée.

& les oreilles. La patrouille envoya chercher du renfort au District de Bonne-Nouvelle, & il y eut un combat, où plusieurs personnes furent tuées & blessées des deux côtés. »

Motion d'un Colporteur adressée aux Auteurs du Journal.

Messieurs, je suis un pauvre, mais honnête homme, qui ai cherché jusqu'à présent à gagner ma vie sans faire tort à personne; & voilà qu'on veut, tout d'un coup, m'ôter mon pain, celui de ma femme, & de quatre pauvres petits enfans. De douze cents Colporteurs que nous étions, on vient de nous réduire à trois cents. Que voulez-vous que nous devenions à présent; moi & tous mes autres Camarades d'infortune? Depuis que les affaires vont mal, vous savez qu'on a si peu de ressources! D'ailleurs, ce métier est si facile, qu'un enfant même peut s'en mêler, quand même il ne vendroit que douze *copies* par jour, il gagneroit toujours ses douze sous; & n'est-ce pas assez pour soulager un pauvre pere de famille, chargé d'enfans.

Je sais bien qu'il y a quelques mauvais sujets parmi nous. Mais pourquoi ont-ils été en quelque façon forcés à l'être? C'est qu'ils manquoient d'occupation. Ils en trouvent une honnête, & voilà qu'on veut la leur ôter!

Vous voyez bien, Messieurs, que même parmi nous, qui devrions être tous égaux & freres, on trouve aussi des Aristocrates. Ils sont fiers comme des Chevaliers de S.-Louis, depuis qu'ils ont leur Médaille. Et cependant qu'ont-ils de plus que nous, si ce n'est qu'ils

s'engraissent, tandis que nous mourons de faim & de misere. Mais nous espérons que nos bons peres, les Représentans de la Commune, mettront bientôt bon ordre à cette injustice.

D'ailleurs, un Monsieur qui sait lire, m'a dit que tous ces priviléges alloient contre les droits de l'homme. Mais il y a quelque chose au fond de mon cœur qui me l'auroit bien dit sans lui & mieux que lui.

Si vous trouvez que j'aye raison, faites-moi le plaisir, Messieurs, de mettre ma Lettre dans votre Journal.

Signé, FRANÇOIS LEROUX.

Quatrain sur la prise de la Bastille.

La Liberté renaît du sein de l'esclavage,
Et voit le Despotisme à ses pieds enchaîné ;
Et le Peuple François, de lui-même étonné,
D'un siecle, dans un jour, a consommé l'ouvrage.

Par M. DESAGES.

CE JOURNAL paroît tous les matins. Le prix de l'abonnement, depuis le premier Novembre, est de 3 liv. par mois pour Paris, & de 3 liv. 15 s. pour la Province, franc de port. Le Bureau est établi chez M. Gautier, *rue Percée Saint-André-des-Arcs,* N°. 21. *On recevra les Lettres & Avis, ainsi que les Anecdotes authentiques, Livres nouveaux & Estampes qu'on desirera faire connoître ; mais il faudra affranchir les Lettres & Paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve HERISSANT, rue N. D.